






Informations de base	
2019/2075(DEC) DEC - Procédure de décharge Décharge 2018 : Fondation européenne pour la formation (ETF) Subject 8.70.03.08 Décharge 2018	Procédure terminée

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	CONT Contrôle budgétaire		BRUDZIŃSKI Joachim Stanisław (ECR)	07/10/2019
			Rapporteur(e) fictif/fictive NOVAKOV Andrey (EPP) WOLTERS Lara (S&D) GHINEA Cristian (Renew) EICKHOUT Bas (Greens /EFA) KUHS Joachim (ID) OMARJEE Younous (GUE /NGL)	
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	EMPL Emploi et affaires sociales		ZDECHOVSKÝ Tomáš (EPP)	18/09/2019
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire	
	Budget		OETTINGER Günther	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
27/06/2019	Publication du document de base non-législatif	COM(2019)0316 	

18/09/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
19/02/2020	Vote en commission		
02/03/2020	Dépôt du rapport de la commission	A9-0047/2020	
13/05/2020	Résultat du vote au parlement		
14/05/2020	Décision du Parlement	T9-0096/2020	Résumé
14/05/2020	Résultat du vote au parlement		
15/05/2020	Résultat du vote au parlement		
11/12/2020	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2019/2075(DEC)
Type de procédure	DEC - Procédure de décharge
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CONT/9/00849

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE639.919	05/12/2019	
Avis de la commission	EMPL	PE642.931	23/01/2020	
Amendements déposés en commission		PE645.046	31/01/2020	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0047/2020	02/03/2020	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0096/2020	14/05/2020	Résumé
Conseil de l'Union				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Document de base non législatif complémentaire	05761/2020	06/02/2020		
Commission Européenne				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Document de base non législatif	COM(2019)0316 	27/06/2019		

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final
Budget 2020/1907 JO L 417 11.12.2020, p. 0227

Décharge 2018 : Fondation européenne pour la formation (ETF)

2019/2075(DEC) - 14/05/2020 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a décidé de donner décharge au directeur de la Fondation européenne pour la formation (ETF) pour l'exercice 2018 et d'approuver la clôture des comptes de l'exercice en question.

Constatant que la Cour des comptes a déclaré avoir obtenu une assurance raisonnable que les comptes annuels de l'Agence pour l'exercice 2018 sont fiables et que les opérations sous-jacentes sont légales et régulières, le Parlement a adopté par 604 voix pour, 86 contre et 3 abstentions, une résolution contenant une série de recommandations qui font partie intégrante de la décision de décharge et qui complètent les recommandations générales figurant dans la [résolution](#) sur la performance, la gestion financière et le contrôle des agences de l'UE.

États financiers de la Fondation

Le budget final de la Fondation pour l'exercice 2018 était de 20.144.018 EUR, ce qui représente presque le même montant qu'en 2017 (avec une très légère diminution).

Gestion budgétaire et financière

Les efforts de suivi budgétaire au cours de l'exercice 2018 ont abouti à un taux d'exécution budgétaire élevé de 99,99 %, soit une légère augmentation de 0,06 % par rapport à 2017. Le taux d'exécution des crédits de paiement s'est élevé à 98,07 %, soit une augmentation de 0,10 % par rapport à 2017.

Autres observations

Les députés ont également fait une série d'observations concernant les performances, la politique du personnel et les contrôles internes.

En particulier, ils ont noté que :

- la Fondation a atteint un taux d'achèvement des activités de 91 %, dont 94 % ont été achevées dans les délais;
- au 31 décembre 2018, le tableau des effectifs était pourvu à hauteur de 98,84 %, avec la nomination de 85 agents temporaires sur les 86 agents temporaires autorisés dans le cadre du budget de l'Union;
- bien que l'équilibre entre les sexes ait été atteint de manière satisfaisante au sein du conseil d'administration (14 hommes et 14 femmes), un meilleur équilibre entre les sexes est nécessaire parmi les cadres supérieurs (3 hommes et 1 femme);
- 2018 a été la première année complète de mise en œuvre des 17 principes de contrôle interne de la Fondation et de développement d'une méthodologie et d'un ensemble d'indicateurs pour soutenir et renforcer la surveillance régulière et l'évaluation annuelle des contrôles internes;
- l'utilisation de solutions numériques innovantes s'est accrue, y compris la passation de marchés publics en ligne.